



Soleris® Vial, Total Count NF UHT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)
Date d'émission: 08-28-2025 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Soleris® Vial, Total Count NF UHT
Type de produit : Food Safety -- [Food Safety]
Code du produit : NF-105

1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : NF-105|700003741

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Recherche scientifique et développement, Substances chimiques de laboratoire

1.4. Données relative au fournisseur

Fabricant

Neogen Corporation
620 Leshar Place
Lansing, Michigan 48912
United States of America
T 800.234.5333
sds@neogen.com - <https://www.neogen.com/>

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:
Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)
Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

Soleris® Vial, Total Count NF UHT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

| | |
|---|--|
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. |
| Premiers soins après ingestion | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. |
| Premiers soins général | : En cas de malaise consulter un médecin. |
| Self protection of the first-aider | : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié. |

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

| | |
|---|---|
| Symptômes/effets après inhalation | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Aucun(es) dans des conditions normales. |

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Autre avis médical ou traitement | : Traitement symptomatique. |
|----------------------------------|-----------------------------|

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

| | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. |

5.2. Dangers spécifiques du produit

| | |
|---|---|
| Danger d'incendie | : Aucun risque d'incendie. |
| Danger d'explosion | : Aucun danger d'explosion direct. |
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement possible de fumées toxiques. |

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

| | |
|---|---|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

| | |
|---|---|
| Mesures générales | : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

| | |
|-----------------------|--|
| Pour la rétention | : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. |
| Procédés de nettoyage | : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. |

Soleris® Vial, Total Count NF UHT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Température de stockage : 2 – 30 °C
Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Soleris® Vial, Total Count NF UHT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|--|----------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Aucune donnée disponible |
| Couleur | : Ambré Vert foncé |
| Odeur | : Inodore Légère |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 7,1 – 7,5 |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Non applicable |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non applicable |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20°C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Solubilité | : Soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques d'une particule | : Aucune donnée disponible |

9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport. |
| Stabilité chimique | : Stable dans les conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. |
| Conditions à éviter | : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). |
| Matières incompatibles | : Pas d'informations complémentaires disponibles |
| Produits de décomposition dangereux | : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. |
| Temps de durcissement: | : Pas d'informations complémentaires disponibles |

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|--|--------------------------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale) | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aigüe (inhalation) | : Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé. pH: 7,1 – 7,5 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé pH: 7,1 – 7,5 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |

Soleris® Vial, Total Count NF UHT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

| | |
|--|---|
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |
| Symptômes/effets après inhalation | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Aucun(es) dans des conditions normales. |

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--|---|
| Écologie - général | : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. |
| Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) | : Non classé. |
| Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) | : Non classé. |

12.2. Persistance et dégradation

Soleris® Vial, Total Count NF UHT

| | |
|------------------------------|---------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Non rapidement dégradable |
|------------------------------|---------------------------|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

| | |
|------------------------------|--------------|
| Ozone | : Non classé |
| Fluorinated greenhouse gases | : Non |

SECTION 13 Données sur l'élimination

| | |
|---|--|
| Réglementation régionale sur les déchets | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Méthodes de traitement des déchets | : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. |
| Recommandations pour l'élimination des eaux usées | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Indications complémentaires | : Ne pas réutiliser des récipients vides. |

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

Soleris® Vial, Total Count NF UHT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

| TMD | DOT | IMDG | IATA |
|---|----------------|----------------|----------------|
| 14.1. Numéro ONU | | | |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport | | | |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu) | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.5. Dangers environnementaux | | | |
| Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | |

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 08-28-2025

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.